

Violences psychologiques sur mon enfant par assistante maternelle

Par Loralololo

Bonjour,

Mon assistante maternelle et son conjoint ont violenté mon fils par les mots. Intimidation, menaces, moqueries, peur et hurlement ont été utilisés.

J'ai un contenu audio que j'avais glissé dans le sac de mon fils qui retrace une journée de calvaire...

J'ai retiré mon fils mais les autres enfants qu'est-ce que je fais ?

Est-ce que le contenu pourra être utilisé contre lass mat sans que cela ne m'apporte des ennuis?

D'avance merci pour vos retours.

Merci de vos réponses

Par yapasdequois

Bonjour,

Portez plainte pour ces violences et faites un signalement au 119 d'urgence pour les autres enfants.

Si vous ne faites rien cela pourra vous être reproché.

L'enregistrement est peut être recevable, c'est le juge qui décide.